



Association Abiho Calanques

10 Allée du Vallon de l'Ermitte Appartement 100 -Rdc
13009 MARSEILLE
Téléphone +33 4 91 66 57 10

Marseille le 20 Mai 2019

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MAI 2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

LE 17 MAI A 18 HEURES

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale

Au Centre Social Les Hauts de Mazargues

28 Av. de la Martheline

13009 Marseille.

Sur convocation afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire,
2. Approbation du rapport moral,
3. Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018,
4. Approbation du rapport financier et affectation du résultat,
5. Fixation de la cotisation,
6. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Une feuille de présence mentionnant les noms, prénoms de chacun des membres de l'association a été émarginée par chacun d'eux lors de l'entrée en séance, tant en leur nom personnel, que le cas échéant, à titre de mandataire.

Sont présents ou représentés 25 membres.

L'assemblée Générale procède à l'élection du bureau :

Président de séance Marcel BONFILS – Secrétaire de séance Eve LAMBERT

Ont voté pour 25 membres.

Elus à l'unanimité

1. Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale valide le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2017

Ont voté pour : 25 membres.

Procès-verbal adopté à l'unanimité

2. Approbation du rapport moral.

La Présidente Adjointe de l'Association Abiho Calanques, Maryse DIEULOUFET a fait lecture du rapport moral, joint en annexe à l'assemblée.

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral

Ont voté pour : 25 membres.

Procès-verbal adopté à l'unanimité

3. Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Jacques VIALAT comptable de l'association Abiho Calanques a présenté les comptes de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

4. Approbation du rapport financier et affectation du résultat.

L'assemblée Générale après avoir pris connaissance des documents nécessaires à la validation de la décision, présentés par Jacques VIALAT approuve les comptes de l'exercice du 1^{er} au 31 décembre 2018.

Ont voté pour : 25 membres.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

5. Fixation de la cotisation.

Proposition de conserver le montant de la cotisation à 10€.

Ont voté pour : 25 membres.

Le montant de la cotisation est approuvé à l'unanimité.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration

Se sont présentés au conseil d'administration :

ADAM Pascal
BONFILS Marcel
BONFILS Nicole
CAILLEUX Pierrette
CARE Jean François
CASSAR Elisabeth
DALIGAULT Michel
DIEULOUFET Maryse
GALLIOT Louise
GARADIER Martine
ISCAN Emmanuelle
LAMBERT Eve
VIALLAT Jacques

Ont voté pour : 25 membres
Les membres sont élus à l'unanimité

Le conseil d'administration se réunira rapidement pour élire le bureau.

L'ORDRE DU JOUR EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 19H 30

Le Président de l'Association Abiho Calanques Marcel BONFILS s'engage à donner procuration au ou à la Comptable élue lors de la réunion du Conseil d'administration en vue de désigner les membres du bureau.

Le Président de séance	La secrétaire de séance
Marcel BONFILS	Eve LAMBERT
	